

SECONDE

FRANCAIS

PRESENTATION GENERALE

Devant la diversité des échanges oraux et écrits, la spécialisation des tâches et les différentes évolutions de la société dans laquelle nous vivons, une nouvelle voie s'est ouverte en ce qui concerne les études littéraires.

L'année de Seconde est une année au terme de laquelle vous devrez choisir une orientation précise. En français, c'est une année d'apprentissage méthodologique orientée sur la pratique raisonnée de la langue, la formation d'une culture, l'acquisition de méthodes de pensée et de travail, et sur une approche des exercices qui vous seront proposés au baccalauréat en fin de 1ère.

C'est dans cette perspective qu'a été conçu le programme que nous vous proposons ici. Chaque devoir vous permettra d'aborder les points essentiels qui constituent les principaux objectifs à atteindre à la fin de l'année de Seconde.

Objectifs

Tels qu'ils ont été définis par les Instructions Officielles de l'Education Nationale (*BO n°6 du 12 août 1999*), les objectifs de l'enseignement du Français en classe de Seconde sont les suivants :

- Permettre aux élèves de comprendre que chaque texte qu'ils lisent ou écrivent répond à des règles et à des usages qui en déterminent en partie la signification.
- Les intéresser aux textes et aux œuvres littéraires et leur apprendre, pour les lire et les interpréter correctement, à s'interroger sur leur contexte.
- Les amener à analyser et à maîtriser les processus mis en œuvre dans la production de textes.
- Leur faire découvrir et comprendre la diversité des buts et des formes de l'argumentation.

Contenus

Les objectifs énoncés ci-dessus sont mis en œuvre à travers quatre grandes rubriques :

1. Les genres et les registres

- Les genres narratifs : l'exemple du roman et de la nouvelle
Corpus : une œuvre littéraire du 19^{ème} ou du 20^{ème} siècle, accompagnée de textes complémentaires.
La notion de genre peut être explicitée à partir du narratif non littéraire (le fait divers, le compte rendu, le reportage,...) et littéraire (le roman, la nouvelle). On peut aborder les registres fantastique, pathétique, comique, ou épique.

2. Histoire littéraire et culturelle :

- Histoire des genres : le théâtre
 - Comédie et comique ou Tragédie et tragique.Corpus : une pièce accompagnée de textes complémentaires.
Il est ici question d'analyser les rapports entre texte et représentation et de saisir la perspective historique de l'évolution du genre.
- Un mouvement ou un phénomène littéraire et culturel du 19^{ème} ou du 20^{ème} siècle.

SECONDE

PRESENTATION GENERALE (suite)

Corpus : une œuvre littéraire ou un groupement de textes littéraires et de documents (textes et images)

3. Production, diffusion et réception des textes :

- Le travail de l'écriture

Corpus : un groupement de textes littéraires et de documents (notamment en relation avec les arts plastiques, des esquisses et variantes d'une œuvre graphique et picturale). On s'intéresse aux rapports entre textes et variantes, à la notion d'intertextualité, au travail des notes, brouillons, esquisses en fondant une réflexion sur les buts et les formes de différentes sortes de textes, notamment les buts de la littérature.

- Ecrire, lire, publier aujourd'hui

Corpus : ouvrages contemporains et divers documents et extraits (incluant l'usage de la presse).

On examine les statuts des auteurs, des lecteurs (ou spectateurs), les modes de diffusion et leurs enjeux, en même temps qu'on vise à faire prendre conscience des formes et des effets des contextes effectifs des œuvres.

4. Argumentation :

- Démontrer, convaincre, persuader (en s'appuyant sur des groupements de textes autour des questions de l'altérité ou de l'éducation du XVIe au XXe siècle). Il s'agit plus particulièrement de percevoir la différence entre la démonstration et les différentes formes de l'argumentation sur des opinions. On s'initiera au registre polémique.

- L'éloge et le blâme.

Corpus : une œuvre ou un ensemble de textes et de documents (incluant textes littéraires, textes de presse et images, et en particulier le genre du portrait).

On montre en quoi ces deux sortes d'action par le langage sont des moyens importants pour l'adhésion ou l'opposition à des attitudes, opinions et valeurs. On portera attention aux registres adoptés (notamment les registres laudatif et pathétique) et on procèdera à une première approche du registre satirique.

Mise en œuvre et pratiques

1. Lecture

En entrant en seconde, la plupart des élèves ont déjà effectué de nombreuses lectures, tant dans leur cursus antérieur que dans leurs pratiques personnelles, selon des modalités de lecture variées. Le programme de français en classe de seconde vise à développer la capacité et le goût de lire, en abordant des œuvres plus ou moins éloignées de l'univers culturel familier des élèves. Dans cette perspective, on utilise deux formes de lecture :

- La lecture cursive : elle est la forme libre, directe, courante de la lecture ; il convient de la développer et d'en donner le goût et l'usage familier, afin d'inciter à la lecture, des élèves qui n'en ont pas toujours l'habitude. Elle n'amène pas à analyser le détail du texte ni à en mémoriser les contenus, mais vise une saisie du sens dans son ensemble.

SECONDE

PRESENTATION GENERALE (suite)

- La lecture analytique : elle a pour but l'examen méthodique d'un texte. Elle peut s'appliquer à des œuvres, pour l'étude d'œuvres intégrales, ou à des textes brefs, des extraits, organisés en groupements de textes. Il s'agit d'une pratique d'interprétation. Elle vise à développer la capacité de lectures autonomes.

L'étude d'œuvres intégrales associe la lecture cursives et diverses démarches de lecture analytique.

Les lectures documentaires – qui peuvent être cursives ou analytiques – doivent être développées et devenir un moyen courant d'information. Elles font appel aux dictionnaires, encyclopédies, banques de données (sur support papier et numérique) et à la presse. Elles permettent une meilleure contextualisation des œuvres, favorisant ainsi leur interprétation.

La lecture s'applique également à l'image. Elle prend appui sur des supports divers, des images fixes ou mobiles. Elle s'attache à dégager les spécificités du discours de l'image et à mettre en relation l'expression verbale et l'expression visuelle.

2. Ecriture

Le but est d'amener les élèves à écrire souvent et régulièrement, des textes de nature et de longueur variées. Ils seront entraînés progressivement à produire trois types d'écrits :

- des écrits visant à fixer des connaissances (prise de notes, résumé, fiche de synthèse) ; à construire et restituer des savoirs, en français et dans les autres disciplines ; à initier les élèves à l'écriture d'une lettre et du compte rendu ;
- des écrits d'imagination, en liaison avec les rubriques du programme.

Ces deux dernières formes d'écrits peuvent s'entrecroiser. Dans tous les cas, les exercices sont nantis de consignes explicites, précisant notamment les genres, les registres et les situations d'énonciation. En seconde, on incite en particulier les élèves à imiter, transformer et transposer. Cela se fait en liaison étroite avec les textes lus et selon les rubriques du programme. La production de textes, loin de se borner à des exercices formels, contribue ainsi à une meilleure compréhension des lectures et permet aux élèves de construire leur réflexion.

On a recours, dans toute la mesure du possible, aux traitements de textes auxquels on initiera les élèves.

3. La pratique raisonnée de la langue

Elle est en fait un facteur commun aux pratiques ci-dessus. Elle associe les productions des élèves et l'observation des exemples fournis par les œuvres et textes lus et étudiés.

En classe de seconde, il s'agit surtout d'améliorer la maîtrise de la phrase, du texte et du discours. On vise ainsi à enrichir le lexique, à améliorer la maîtrise des situations de discours, à perfectionner le recours aux variations de formes et de registres.

Le vocabulaire fait l'objet d'une attention suivie. On enrichit le lexique en relation avec les textes lus. On approfondit l'analyse de la structuration et des moyens de la création lexicale. On donne accès au vocabulaire abstrait en faisant réfléchir notamment sur la nominalisation et les pratiques de définition.

La pratique des différents dictionnaires doit être rendue usuelle.

En relation avec la maîtrise de la langue, les exercices d'écriture utilisent notamment le travail

SECONDE

PRESENTATION GENERALE (suite)

de reformulation : par changement de point de vue, par changement d'interlocuteurs, par changement de temps, par changement de genre ou de registre.

Relations avec les autres disciplines

Discipline carrefour, le français développe des compétences discursives indispensables dans toutes les disciplines et entretient des relations étroites avec l'histoire, l'éducation civique, les arts plastiques...

Il est recommandé de porter une attention constante à l'actualité littéraire, de fréquenter les théâtres, les musées, les expositions, ainsi que les bibliothèques pour l'usage des fonds documentaires multimédias et pluridisciplinaires.

A propos du baccalauréat

Dès la prochaine rentrée, vous devrez vous préparer à l'épreuve anticipée de français du Baccalauréat. Nous avons jugé souhaitable de vous présenter cette dernière dans le détail puisque certains sujets que vous aurez à traiter dans cette série de devoirs sont déjà adaptés aux modalités de l'examen.

L'épreuve anticipée de français dure quatre heures. Elle permet de juger les compétences acquises en français dans les classes précédentes et porte plus particulièrement sur les contenus du programme de la classe de première. L'évaluation portera plus particulièrement sur les compétences et les connaissances suivantes :

- maîtrise de la langue et de l'expression écrite ;
- aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes ;
- aptitude à tisser des liens entre différents textes pour dégager une problématique ;
- aptitude à mobiliser une culture littéraire fondée sur les travaux effectués, sur des lectures et une expérience personnelles ;
- aptitude à construire un jugement argumenté et à prendre en compte d'autres points de vue que le sien ;
- exercice raisonné de la faculté d'invention.

Chaque sujet présente un corpus composé de plusieurs textes parfois accompagnés d'un document iconographique (reproduction de tableau, photo, dessin humoristique,...) si ce dernier contribue à la compréhension ou enrichit la signification de l'ensemble. Ce corpus peut également n'être constitué que d'une œuvre intégrale brève ou d'un extrait long (ne dépassant pas trois pages). Le nombre de documents du corpus peut varier de un à cinq et, dans tous les cas, le groupement est explicitement lié à un ou plusieurs objets d'étude qu'impose le programme dans la série donnée.

Dans un premier temps, les candidats peuvent être invités à traiter une ou deux questions portant sur le corpus, nécessitant des réponses entièrement rédigées. Elles permettent d'évaluer les compétences du candidat à lire, analyser, synthétiser, interpréter, en mettant en relation les différents

SECONDE

PRESENTATION GENERALE (suite)

éléments du corpus. Ces questions peuvent parfois favoriser l'élaboration de la seconde partie de l'épreuve.

Les points attribués aux questions, n'excédant pas le nombre de quatre dans les séries générales, sont explicitement indiqués dans le sujet.

Dans une seconde partie, les candidats ont le choix entre trois sujets d'écriture, en rapport avec une partie ou la totalité du corpus :

- un commentaire

ou **une dissertation**

ou **une écriture d'invention**

Cette production écrite est notée au minimum sur 16 points pour les sujets des séries générales, sur 20 points s'il n'y a pas de questions.

Coefficient de l'épreuve:

Série L: 3

Séries ES et S: 2

SECONDE

FICHE COURS DEVOIR 1

GENRES ET REGISTRES

1) Les genres littéraires

En littérature on utilise le terme « genre » pour désigner des énoncés écrits qui possèdent des caractéristiques communes et des qualités esthétiques particulières leur permettant de traverser les siècles. Les principaux genres littéraires sont **le roman, le théâtre, l'autobiographie, la poésie et l'essai**. Chacun d'eux regroupe des « sous-genres » ou genres apparentés (par exemple la farce, la comédie, la tragédie, le drame... pour le théâtre).

De nos jours, le roman est le genre qui rencontre le plus de succès, bien que certains genres populaires comme le roman d'espionnage ou le roman sentimental dit « à l'eau de rose » ne fassent pas l'objet de véritables études littéraires.

	Roman	Théâtre	Poésie	Essai	Autobiographie
Contenus	histoires fictives rapportant la vie ou un moment de vie d'un ou plusieurs personnages	histoires fictives mettant en scène des personnages et leurs actions	texte présentant des sentiments, des sensations, une vision particulière du monde	texte à travers lequel sont exposées des thèses, des opinions sur la vie ou les grands débats de société	récit non fictionnel qui relate la vie (ou une période de la vie) de l'auteur
Formes	récit en prose	dialogues et monologues souvent précédés de didascalies	vers, versets, prose (poèmes en prose)	texte en prose	récit en prose
Enonciation	Narrateur	personnages	poète	Auteur	auteur
Principaux objectifs	raconter une histoire, captiver le lecteur à travers les expériences et les aventures des personnages	raconter, convaincre, susciter des émotions et des réactions (rire, larmes...)	émouvoir, suggérer	informer, expliquer, convaincre,	raconter une vie, faire réfléchir sur une expérience, se confesser, se justifier sur ses choix ou ses actions, laisser un témoignage sur une époque
Registres dominants	Réaliste	tragique ou comique	lyrique ou épique	polémique, tonalités didactique ou oratoire	réaliste, lyrique
Sous-genres ou genres apparentés	conte, nouvelle	farce, comédie, vaudeville, tragédie, drame	épopée, sonnet, fable, ballade, ode, hymne...	traité, pamphlet, maximes, entretiens	journal intime, mémoires, lettres, biographie

Ce tableau présente les principaux critères des différents genres littéraires, mais il convient bien évidemment de les considérer dans la nuance. En effet, les caractéristiques de plusieurs genres peuvent coexister dans une même œuvre littéraire : certains romans peuvent être des autobiographies

SECONDE

FICHE COURS DEVOIR 1 (suite)

(*Les Mots* de Jean-Paul Sartre, *Enfance* de Nathalie Sarraute, *Le Premier Homme* d'Albert Camus...). Des œuvres poétiques peuvent également être autobiographiques (*Cinq grandes Odes* de Paul Claudel...). De même, si l'on peut dégager le registre dominant d'un texte, on constate souvent que depuis la première moitié du 20^{ème} siècle, les auteurs n'hésitent pas à mélanger les registres dans une même œuvre.

La connaissance des genres littéraires est prépondérante dans l'installation du pacte de lecture entre l'auteur et son lecteur. En effet lorsqu'on s'engage dans la lecture d'un conte, on accepte la dimension merveilleuse (présence de fées...). L'ignorance du genre peut donc conduire à une lecture erronée.

2) Les registres (ou tonalités)

Un registre (ou tonalité) désigne l'ensemble des procédés utilisés par un auteur pour susciter chez le lecteur ou le spectateur des émotions particulières (peur, amusement, pitié, indignation, admiration...). Même si l'on a coutume d'associer un registre à un genre littéraire (le tragique domine dans la tragédie, le comique dans la comédie..., pour ce qui est du théâtre), il faut garder à l'esprit que chaque registre peut apparaître dans tous les genres littéraires : dans les romans d'Emile Zola (fin du 20^{ème} siècle), le registre réaliste domine mais les registres épique, pathétique, satirique... apparaissent également dans de nombreux chapitres. On peut donc distinguer dans une œuvre une tonalité dominante, et plusieurs tonalités mineures. Au 18^{ème} siècle, dans ses contes philosophiques (*Candide*, *Micromégas*, *L'Ingénu*, ...), Voltaire critique certains aspects de la société de son temps en utilisant l'ironie, arme qui repose précisément sur le mélange du grave et du plaisant.

A) Les registres sérieux

a) Les registres tragique et pathétique

Ce sont les registres de la tragédie antique et de la tragédie classique du 17^{ème} siècle. Ils s'expriment également au 20^{ème} siècle dans les œuvres théâtrales de Giraudoux, Cocteau, Anouilh (qui réactualisent les grands mythes antiques), de Sartre, Beckett, Camus...et dans de nombreuses œuvres littéraires.

Le registre pathétique inspire la pitié, la compassion, face au malheur qui s'abat sur des personnages confrontés à la misère, la maladie, la séparation, la perte d'êtres chers, la violence, l'injustice...).

Le registre tragique est utilisé pour susciter chez le spectateur ou le lecteur les sentiments de peur et d'admiration devant le malheur et la fatalité qui frappent un héros confronté aux drames de la condition humaine.

Principales caractéristiques : champ lexical de la mort, de la fatalité, de la souffrance, langage soutenu, nombreuses exclamatives ou interrogatives (questions rhétoriques ou oratoires la plupart du temps) exprimant le désarroi du héros, apostrophes, images fortes, figures de l'amplification ou de répétition (hyperboles, gradations, anaphores...), superlatifs, antithèses, syntaxe fortement rythmée.

Le registre tragique insiste plus sur la situation désespérée du personnage et les méditations qu'elle entraîne, tandis que le registre pathétique met davantage l'accent sur la souffrance individuelle.

SECONDE

FICHE COURS DEVOIR 1 (suite)

b) Le registre épique

Dès le 9^{ème} siècle avant J.-C., avec *L'Illiade* et *L'Odyssée* d'Homère, le registre épique caractérise l'épopée, long poème antique ou médiéval (*La Chanson de Roland*), qui chante les exploits de héros incarnant les valeurs et les rêves d'un public ou d'une société. Souvent dotés de qualités surhumaines, ces héros sont soumis à des épreuves colossales dans un univers où s'exercent souvent des forces surnaturelles.

Au-delà des hauts faits guerriers à l'origine de l'épopée, le registre épique s'exprime plus ou moins dans tous les genres littéraires et toutes les formes d'expression (peinture, cinéma, presse...). Il apparaît dès que l'on veut susciter l'étonnement, l'effroi ou l'admiration devant l'action d'un homme ou d'un groupe d'individus confrontés à une situation exceptionnelle les poussant au-delà d'eux-mêmes. Dans les romans de Zola, par exemple, un souffle épique parcourt souvent les épisodes où les foules se révoltent et s'animent (mouvement des mineurs dans *Germinal*). On peut également retrouver le registre épique dans certains articles de presse relatant les exploits de sportifs.

Principales caractéristiques : lexique emprunté aux grandes épopées, nombreux procédés d'amplification (hyperboles, gradations, accumulations, énumérations, pluriels, superlatifs, métaphores liées à l'agrandissement... tout ce qui peut concourir à marquer la profusion), évocations du surnaturel, phrases longues et complexes amplifiant l'action représentée.

c) Le registre lyrique

A l'origine, ce registre s'exprime dans la poésie lyrique qui chante les émotions et les sentiments personnels. Il se caractérise par sa dimension musicale : dès l'Antiquité, étaient qualifiés de « lyriques » les textes destinés à être chantés au son de la lyre ou de la flûte. De même, au Moyen-Age, troubadours et trouvères s'accompagnent d'instruments. Enfin, la plupart des poètes jouent sur le rythme du vers et la musicalité des sonorités, dans le but de communiquer l'intensité de l'émotion.

Mais le registre lyrique apparaît également en dehors du genre poétique et s'exprime dans toutes les œuvres où l'auteur exprime ses sentiments. Les thèmes lyriques qui reviennent le plus souvent en poésie (l'amour, le souvenir, la fuite du temps, la nostalgie, la mélancolie, le plénitude des sens, l'enthousiasme, la foi...) se manifestent aussi dans des passages de romans, d'autobiographies ou de pièces de théâtre.

Principales caractéristiques : Présence très marquée des pronoms et adjectifs possessifs de la première personne du singulier, champs lexicaux du sentiment ou de l'émotion, nombreuses phrases exclamatives et interrogatives marquant l'intensité des émotions, hyperboles destinées à amplifier le sentiment, ponctuation scandant les accents de la sensibilité, musicalité du rythme, exploitation des sonorités.

Si les sentiments exprimés sont la mélancolie ou la tristesse, on parle plus précisément de tonalité élégiaque.

SECONDE

FICHE COURS DEVOIR 1 (suite)

d) Le registre polémique

Le registre polémique apparaît le plus souvent dans les débats d'idées où le ton est souvent critique, voire agressif.

Principales caractéristiques : lexique péjoratif, termes injurieux et sarcastiques, interpellation de l'adversaire, images dévalorisantes, procédés de l'exagération (hyperboles, superlatifs...), paradoxes, recours à l'ironie visant à susciter le mépris - et non pas le rire comme dans le registre satirique- , formules-choc.

B) Les registres plaisants

a) Le registre comique

Ce registre - dont le but est de provoquer le rire - concerne plus particulièrement la comédie qui prend ses sources en Grèce, à l'occasion des fêtes de Dionysos, le dieu du vin. Au Moyen-Age, elle trouve ses prolongements dans les farces souvent grossières qui ridiculisent les institutions par l'intermédiaire du bouffon. C'est au 17^{ème} siècle que la comédie acquiert ses lettres de noblesse, avec les pièces de Molière qui mettent en scène les mœurs de l'époque et représentent des personnages souvent ridicules tout en suscitant la réflexion des spectateurs. Beaumarchais et Marivaux poursuivront cette critique sociale dans leurs pièces du 18^{ème} siècle (lire par exemple Le Mariage de Figaro de Beaumarchais). Le 19^{ème} siècle voit la naissance du théâtre de boulevard : à travers leurs vaudevilles, des auteurs comme Feydeau, Labiche ou Courteline, ridiculisent les petits bourgeois qui se débattent entre quiproquos et coups de théâtre. La comédie est renouvelée au 20^{ème} siècle avec des auteurs tels que Sacha Guitry, Marcel Pagnol, Eugène Ionesco.

Le registre comique est donc particulièrement exploité au théâtre (comédies ou tragi-comédies classiques, pièces contemporaines), mais on le rencontre dans tous les genres et tous les discours.

Le comique peut naître d'une situation, d'un comportement, d'un caractère, d'un geste, d'un mot.

Principales caractéristiques : répétitions, quiproquos, sous-entendus, propos décalés, exagérations, jeux sur les sons : inversion sonore (*psychologue* pour *psychologue*), contrepèteries, calembours, glissement vers l'absurde.

Il existe donc une grande diversité dans les formes du comique : le burlesque (lorsqu'il y a un décalage entre l'objet décrit et le niveau de langue choisi - par exemple lorsqu'on peint une situation sérieuse avec des termes vulgaires -, ou bien lorsqu'une situation est poussée jusqu'à l'extravagance), la parodie (imitation amusante d'une œuvre, d'un genre, ou d'un personnage connus), l'absurde (qui consiste à faire ressortir le comique d'une situation étrange ou incompréhensible), et l'humour (qui révèle, sans méchanceté, les aspects risibles de situations ou de personnages sérieux).

b) Le registre satirique

Il s'agit d'une forme spécifique du registre comique puisque son but est également de faire rire, mais le rire est ici mis au service d'une thèse ou d'un combat. Ainsi, dans une œuvre satirique, l'auteur fait rire aux dépens d'une institution, d'un groupe social ou d'un personnage. Il s'agit donc de sa part d'une forme d'engagement. (Voir Candide de Voltaire).

SECONDE

FICHE COURS DEVOIR 1 (suite)

Les œuvres satiriques qui exploitent l'ironie pour dénoncer au second degré ce qui est jugé comme inacceptable, s'inscrivent donc également dans un registre polémique.

C) Le registre réaliste et le registre fantastique

a) Le registre réaliste

Intégrant le quotidien dans la littérature, ce registre s'affirme en opposition à toute forme d'idéalisation dès l'Antiquité. Il serait donc inexact de le limiter au mouvement réaliste apparu au 19^{ème} siècle avec des auteurs tels que Balzac ou Flaubert. En effet, il s'exprime aussi bien dans les fabliaux du Moyen Age, que chez des auteurs du 20^{ème} siècle comme Céline ou Houellebecq, et caractérise tout type d'œuvre qui a pour but de représenter des personnages, des situations, des lieux ou des objets présents dans le monde réel ordinaire, afin que le lecteur croie autant que possible à la réalité de ce qui lui est raconté.

Principales caractéristiques : utilisation de tous les procédés visant à produire aux yeux du lecteur un effet de réalité (évocation de lieux réels, descriptions détaillées, reproduction du langage propre aux milieux sociaux évoqués...).

b) Le registre fantastique

Dès la fin du 18^{ème} siècle, en Angleterre, les romans gothiques s'inscrivent dans le registre fantastique en exploitant l'inquiétant, l'irrationnel et le surnaturel (châteaux hantés, objets animés, apparitions ...). Maupassant et Mérimée, au 19^{ème} siècle cultivent particulièrement ce registre en peignant des personnages tourmentés par des situations étranges ou des hallucinations. Il s'agit donc de déstabiliser le lecteur en l'inquiétant, sans qu'aucune réponse lui soit apportée pour expliquer l'insolite.

Principales caractéristiques : champs lexicaux de l'étrange, de la peur..., thèmes et images de la nuit, de la mort (cimetières), de l'au-delà, ruptures de syntaxe, exclamatives, interrogatives (exprimant la peur, l'inquiétude...).

SECONDE

DEVOIR 1

Lisez attentivement tous les textes du corpus

Texte A

Victor Hugo (1802-1885)

Les Châtiments (1853 / 1870)

Le 4 décembre 1851, lors des émeutes qui suivent le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, un enfant est tué sur les barricades. Victor Hugo rapporte ici la veillée funèbre à laquelle il a assisté avec la grand-mère de l'enfant.

« Souvenir de la nuit du 4 »

...

L'âieule regarda déshabiller l'enfant,
Disant : - Comme il est blanc ! approchez donc la lampe.
Dieu ! ses pauvres cheveux sont collés sur sa tempe ! –
Et quand ce fut fini, le prit sur ses genoux.
La nuit était lugubre ; on entendait des coups
De fusil dans la rue où l'on en tuait d'autres.
- Il faut ensevelir l'enfant dirent les nôtres.
Et l'on prit un drap blanc dans l'armoire en noyer.
L'âieule cependant l'approchait du foyer,
Comme pour réchauffer ses membres déjà roides.
Hélas ! ce que la mort touche de ses mains froides
Ne se réchauffe plus aux foyers d'ici-bas !
Elle pencha la tête et lui tira ses bas,
Et dans ses vieilles mains prit les pieds du cadavre.
- Est-ce que ce n'est pas une chose qui navre !
Cria-t-elle ; monsieur, il n'avait pas huit ans !
Ses maîtres, il allait en classe, étaient contents.
Monsieur, quand il fallait que je fisse une lettre,
C'est lui qui l'écrivait. Est-ce qu'on va se mettre

A tuer les enfants maintenant ? Ah ! mon Dieu !
On est donc des brigands ? Je vous demande un peu,
Il jouait ce matin, là, devant la fenêtre !
Dire qu'ils m'ont tué ce pauvre petit être !
Il passait dans la rue, ils ont tiré dessus.
Monsieur il était bon et doux comme un Jésus.
Moi je suis vieille, il est tout simple que je parte ;
Cela n'aurait rien fait à monsieur Bonaparte
De me tuer au lieu de tuer mon enfant ! –
Elle s'interrompit, les sanglots l'étouffant,
Puis elle dit, et tous pleuraient près de l'âieule :
- Que vais-je devenir à présent toute seule ?
Expliquez-moi cela, vous autres, aujourd'hui.
Hélas ! je n'avais plus de sa mère que lui.
Pourquoi l'a-t-on tué ? je veux qu'on me l'explique.
L'enfant n'a pas crié Vive la République ! –
Nous nous taisions, debout et graves, chapeau bas,
Tremblant devant ce deuil qu'on ne console pas.

Texte B

Guy de Maupassant (1850-1893)

Article paru dans *Gil Blas*, le 19 octobre 1886

Dans un article de journal, Guy de Maupassant exprime son opinion sur le projet de construction de la tour Eiffel.

Depuis un mois, tous les journaux illustrés nous présentent l'image affreuse et fantastique d'une tour de fer de trois cents mètres qui s'élèvera sur Paris comme une corne unique et gigantesque.

Ce monstre poursuit les yeux à la façon d'un cauchemar, hante l'esprit, effraie d'avance les pauvres gens qui ont conservé le goût de l'architecture artiste, de la ligne et de ses proportions.

Cette pointe de fer épouvantable n'est curieuse que par sa hauteur. Les femmes colosses (1) ne suffisent plus ! Après les phénomènes de chair, voici les phénomènes de fer. Cela n'est ni beau, ni gracieux, ni élégant, - c'est grand, voilà tout. On dirait l'entreprise diabolique d'un chaudronnier atteint du délire des grandeurs. Pourquoi cette tour, pourquoi cette corne ? Pour étonner ? Pour étonner qui ? Les imbéciles. On a donc oublié que le mot art signifie quelque chose.

(1) Allusion aux femmes obèses, exposées comme des attractions dans les foires.

SECONDE

DEVOIR 1 (suite)

Texte C

Emile Zola (1840 - 1902)

La Fortune des Rougon (1871)

Après le coup d'état du 2 décembre 1851, un soulèvement a lieu en Provence. Pendant la nuit, deux jeunes gens assistent au spectacle de trois mille insurgés républicains qui descendent de la route de Nice.

La bande descendait avec un élan superbe, irrésistible. Rien de plus terriblement grandiose que l'irruption de ces quelques milliers d'homme dans la paix morte et glacée de l'horizon. La route, devenue torrent, roulait des flots vivants qui semblaient ne pas devoir s'épuiser ; toujours, au coude du chemin, se montraient de nouvelles masses noires, dont les champs enflaient de plus en plus la grande voix de cette tempête humaine. Quand les derniers bataillons apparurent, il y eut un éclat assourdissant.

La Marseillaise emplît le ciel, comme soufflée par des bouches géantes dans de monstrueuses trompettes qui la jetaient, vibrante, avec des sécheresses de cuivre, à tous les coins de la vallée. Et la campagne endormie s'éveilla en sursaut ; elle frissonna tout entière, ainsi qu'un tambour que frappent des baguettes ; elle retentit jusqu'aux entrailles, répétant par tous ses échos les notes ardentes du chant national. Alors ce ne fut pas seulement la bande qui chanta ; des bouts de l'horizon, des rochers lointains, des pièces de terre labourées, des prairies, des bouquets d'arbres, des moindres broussailles, semblèrent sortir des voix humaines ; le large amphithéâtre qui monte de la rivière de Plassans, la cascade gigantesque (1) sur laquelle coulaient les bleuâtres clartés de la lune, était comme couvert par un peuple invisible et innombrable acclamant les insurgés ; et, au fond des creux de la Viorne (2), le long des eaux rayées de mystérieux reflets d'étain fondu, il n'y avait pas un trou de ténèbres où des hommes cachés ne parussent reprendre chaque refrain avec une colère plus haute. La campagne, dans l'ébranlement de l'air et du sol, criait vengeance et liberté.

(1) La lumière de la lune, en tombant sur les terrains en gradins qui forment « l'amphithéâtre », fait penser à une cascade.

(2) La Viorne est un cours d'eau de la région.

Texte D

François-René de Chateaubriand (1768 – 1848)

René (1802)

Comment exprimer cette foule de sensations fugitives, que j'éprouvais dans les promenades ? Les sons que rendent les passions dans le vide d'un cœur solitaire ressemblent au murmure que les vents et les eaux font entendre dans le silence d'un désert : on en jouit, mais on ne peut pas les peindre.

L'automne me surprit au milieu de ces incertitudes : j'entrai avec ravissement dans les mois de tempêtes. Tantôt j'aurais voulu être un de ces guerriers errant au milieu du vent, des nuages et des fantômes ; tantôt j'enviais jusqu'au sort du pâtre (1) que je voyais réchauffer ses mains à l'humble feu de broussailles qu'il avait allumé au coin d'un bois. J'écoutais ses chants mélancoliques, qui me rappelaient que dans tout pays, le chant naturel de l'homme est triste, lors même qu'il exprime le bonheur. Notre cœur est un instrument incomplet, une lyre où il manque des cordes, et où nous sommes forcés de rendre les accents de la joie sur le ton consacré aux soupirs.

(1) un pâtre est un berger.

SECONDE

DEVOIR 1 (suite)

Texte E

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière (1622 – 1673)

Le Malade imaginaire, Acte II, scène 6 (1673)

MONSIEUR DIAFOIRUS. – Nous allons, Monsieur, prendre congé de vous.

ARGAN. – Je vous prie, Monsieur, de me dire un peu comment je suis.

MONSIEUR DIAFOIRUS *lui tâte le pouls*. – Allons, Thomas, prenez l'autre bras de Monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. *Quid dicis (1) ?*

THOMAS DIAFOIRUS. – *Dico (2)* que le pouls de Monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte point bien.

MONSIEUR DIAFOIRUS. – Bon.

THOMAS DIAFOIRUS. – Qu'il est duriuscule (3), pour ne pas dire dur.

MONSIEUR DIAFOIRUS. – Fort bien.

THOMAS DIAFOIRUS. – Bene (4).

MONSIEUR DIAFOIRUS. – Et même un peu caprisant (5).

MONSIEUR DIAFOIRUS. – *Optime (6)*

THOMAS DIAFOIRUS. – Ce qui marque une intempérie (7) dans le *parenchyme spiénique*, c'est-à-dire la rate.

MONSIEUR DIAFOIRUS. – Fort bien.

ARGAN. – Non : Monsieur Purgon dit que c'est mon foie qui est malade.

MONSIEUR DIAFOIRUS. – Eh ! oui : qui dit *parenchyme*, dit l'un et l'autre , à cause de l'étroite sympathie qu'ils ont ensemble, par le moyen du *vas breve du pylore (8)*, et c'est souvent des *méats cholidiques (9)*.

ARGAN. – Non, rien que du bouilli.

(1) *Qu'en dis-tu ? (latin)*

(2) *Je dis (latin)*

(3) *un peu dur*

(4) *bien (latin)*

(5) *irrégulier*

(6) *très bien (latin)*

(7) *fièvre, malaise.*

(8) *vaisseau du fond de l'estomac.*

(9) *qui amènent la bile dans le duodénum.*

SECONDE

DEVOIR 1 (suite)

QUESTIONS

Les réponses seront rédigées dans un style clair et en utilisant un vocabulaire précis ; elles devront témoigner des étapes de votre réflexion. Leur longueur sera fonction de la densité des questions.

- 1) Indiquez précisément le genre littéraire auquel appartient chacun des textes du corpus.
- 2) Caractérisez le registre (ou la tonalité) dominant(e) de chacun des textes du corpus. Relevez pour chacun d'eux les indices qui vous permettent de fonder votre réponse.
- 3) Quels points communs pouvez-vous relever entre les textes A et C ?
- 4) Quelles sont, à votre avis, les intentions des auteurs des textes A, C et E ?

ECRITURE D'INVENTION

L'écriture d'invention permet de tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. Elle peut prendre des formes diverses.

Le sujet d'invention peut inviter le candidat à transposer un texte en l'inscrivant dans un nouveau contexte historique et culturel, un autre genre, ou un autre registre. Il faut donc procéder à certaines transformations chez les personnages, dans le décor ou dans l'écriture du texte.

S'il s'agit de transposer le texte dans une autre époque, il faut se placer dans la situation historique et culturelle du nouveau contexte défini par le sujet. Les modifications concernent alors le lieu, l'époque, l'habitat, les objets du quotidien, mais également les statuts sociaux, le langage, les comportements, les mentalités et les idéologies.

S'il s'agit de transposer un texte dans un autre genre, il faut répondre aux exigences d'écriture du genre demandé (roman, théâtre, lettre, essai...). Cette transposition conduit le plus souvent à modifier le mode de narration ou le système d'énonciation du texte, en changeant les temps verbaux, les niveaux de langue, les pronoms personnels, les modalisateurs.

S'il s'agit de transposer le texte dans un autre registre, il convient de repérer les caractéristiques spécifiques au nouveau registre afin qu'elles apparaissent dans le texte à produire. Il faut donc que soient exprimées les situations et les émotions du registre demandé (admiration, enthousiasme, peur, révolte, indignation, ...) et exploiter les procédés rhétoriques propres à les exprimer.

SUJET :

Dans le texte B, Maupassant réagit au projet de construction de la tour Eiffel.

Journaliste de la même époque, vous composez un article dans lequel vous développez le même avis que Maupassant, mais dans un registre comique.